

Sujet : [INTERNET] Avis défavorable au projet du parc photovoltaïque de Sancoins

De : > tachain.didier (par Internet)

Date : 25/04/2024 à 14:10

Pour : ddt-epsancoins@cher.gouv.fr

Bonjour Madame, Monsieur,

Mon nom est Didier TACHAIN et je suis propriétaire d'une maison d'habitation située devant l'étang des Grenouilles sur le bord de la D41 au 1 Les Varissons 18600 Givardon depuis 27 ans, sur les parcelles D485, D486 et D818, à proximité immédiate de ce projet de panneaux photovoltaïque aux dimensions industrielles, puisque uniquement séparé par le chemin communale délimitant les communes Givardon/Sancoins.

L'impact économique sur la valeur de mon bien est un préjudice que je n'envisage pas subir et l'atteinte à l'environnement, naturellement riche en biodiversité dans ce secteur, m'apparaît comme une véritable catastrophe écologique annoncée.

En effet, la richesse des divers espèces présentes sur ce territoire et vivant toute l'année en parfaite harmonie avec leur environnement (leur espace), rend ce secteur unique, il confère un habitat naturel inégalé par l'absence d'une empreinte industrielle que l'homme a par habitude d'imposer, de grands espaces verdoyants entourés d'étangs et de nombreux autres points d'eau, abritent toute l'année d'innombrables espèces d'oiseaux, de gibiers, etc, ainsi qu'à chaque migration divers oiseaux migrateurs comme des grues, des cigognes, des canards sauvages, etc ..., qui occupent régulièrement la surface de ce riche écosystème naturel, dont l'équilibre actuel représente une réelle plus-value pour le plus grand plaisir de tous, assurant ainsi une inestimable valorisation de ce territoire, qu'une implantation à dimension industrielle, tel que ce projet de panneaux photovoltaïque, viendrait assurément compromettre, voir annihiler.

Je demande donc aux autorités compétentes de renoncer à ce projet en l'état, sur ce territoire naturellement riche en biodiversité, véritable observatoire à ciel ouvert d'un écosystème parfaitement équilibré, composé d'espèces remarquables à protéger et d'explorer d'autres alternatives moins préjudiciables pour l'environnement et le patrimoine qui l'entoure.

Cordialement,

Didier TACHAIN